

OMERS

journal des participants

NUMÉRO 87 • HIVER • 2009/2010

3
Les rachats de service désormais plus abordables

4
Accès sécurisé pour les participants, en 2010

5
Le PDG d'OMERS à l'honneur

5
OMERS et les télécommunications sans fil

6
Séances d'information des participants

6
Rappel – Hausse des taux de cotisation en 2010



Les rachats de service simplifiés

Voir page 3 >>

Joe Sellors, participant à OMERS

Le plan d'OMERS pour gérer notre déficit

Les signes semblent indiquer que la récession touche à sa fin, mais ses effets continuent de se faire sentir. À la fin de 2008, la Caisse OMERS a affiché un rendement total de -15,3 %, et un déficit de capitalisation de 279 M\$. Ce déficit pourrait dépasser les 6 G\$ au cours des prochaines années, à mesure que les effets durables de la crise de 2008 se répercutent sur le bilan de la capitalisation (OMERS publiera les résultats pour 2009 en 2010).

Suite à la page 2

Suite de la page 1

La principale raison du creusement du déficit de capitalisation réside dans la pratique du « lissage » actuariel qui est largement répandue dans le secteur des régimes de retraite et qui permet de réduire l'effet des fluctuations à court terme des marchés sur la capitalisation des régimes de retraite.

Au lieu d'être comptabilisées immédiatement, les pertes pour l'exercice 2008 sont amorties sur plusieurs années.

Comme tous les régimes de retraite, OMERS a l'obligation d'éliminer les déficits de capitalisation. Pour cela, les régimes de retraite disposent généralement de trois options : réduire les prestations à l'avenir, relever les taux de cotisation ou augmenter le rendement des placements.

OMERS étudie toutes ces options à la lumière de l'expérience acquise lors des précédentes périodes d'excédent de capitalisation, lorsque l'excédent a servi à financer non seulement l'interruption obligatoire du versement des cotisations, mais aussi des décisions d'améliorer les prestations du régime. Ces deux initiatives ont quelque peu amenuisé le matelas qui aurait permis à OMERS de résister au repli des marchés que nous avons connu l'année dernière. Les autres facteurs examinés sont l'augmentation de la provision actuarielle et les pressions ayant conduit à une hausse des exigences de capitalisation en raison du vieillissement des participants au régime.

Certains régimes de retraite ont déjà réduit leurs prestations, une décision prenant effet immédiatement, et augmenté leurs taux de cotisation afin de réduire leurs coûts futurs. OMER doit étudier toutes les options disponibles.

Prestations

« Il est important de préciser que, même si les prestations d'OMERS étaient modifiées, cela n'aurait aucune incidence sur les retraités actuels ni sur les prestations de retraite accumulées à ce jour, a indiqué Jennifer Brown, chef des services de retraites d'OMERS. Les modifications concerneraient uniquement les prestations de retraite gagnées après la date d'entrée en vigueur des éventuelles modifications. »

Taux de cotisation

Pour résoudre le déficit de capitalisation actuel, la Société de promotion (« SP ») d'OMERS a approuvé une hausse des taux de cotisation des participants et des employeurs, qui prendra effet à partir de la première période de paie complète en 2010. Vous trouverez un rappel un peu plus loin dans ce numéro.

« Ces hausses du taux de cotisation permettront de réduire une partie des 279 M\$ du déficit de capitalisation total. Au cours des prochaines années, nous serons dans l'obligation de procéder à de

nouvelles augmentations importantes du taux de cotisation ou à d'autres modifications importantes des prestations, voire les deux, car les 6 G\$ restants sont comptabilisés dans le bilan de la Caisse », a déclaré Marianne Love, co-présidente du conseil de la SP.

Stratégie de placement

Du côté des placements, OMERS avait déjà pris des mesures avant la baisse des marchés pour réviser sa stratégie de placement en rééquilibrant la répartition de son actif en faveur des marchés privés, qui sont moins volatils que les marchés publics. Cette initiative a permis à la Caisse d'atténuer une partie des pertes subies, et de se positionner favorablement pour affronter la crise actuelle et profiter des occasions qui ne manqueront pas de se présenter, dans l'immédiat et dans les mois à venir.

« La plupart des régimes de retraite, OMERS compris, connaissent actuellement des difficultés de capitalisation, commente M^{me} Brown. Mais comme nous l'avons déjà expliqué, OMERS investit sur le long terme, le régime reste stable et nous prenons des mesures pour remédier au problème de la capitalisation. Et puis, ce n'est pas la première fois que nous devons surmonter une crise économique. »

La prochaine évaluation du régime d'OMERS est prévue pour décembre 2009.

« Les résultats de cette évaluation nous permettront d'avoir une meilleure idée de la capitalisation du régime, a indiqué Brian O'Keefe, co-président du conseil de la SP. Ils nous aideront à déterminer l'étendue des modifications à apporter. Nous vous tiendrons au courant. »

Perspectives positives

OMERS traverse une mauvaise passe, mais nous savons que nous pouvons compter sur notre savoir-faire, notre stratégie et nos ressources humaines pour surmonter les difficultés économiques actuelles, en continuant d'explorer toutes les possibilités de croissance futures qui se présentent.



« OMERS investit sur le long terme, le régime reste stable et nous prenons des mesures pour remédier au problème de la capitalisation. Ce n'est pas la première fois que nous devons surmonter une crise économique. »

**— Jennifer Brown,
chef des services de retraite d'OMERS**

Les rachats plus abordables

Pour certains participants à OMERS, la nouvelle option de paiement par versements mensuels au lieu d'un versement unique a été le facteur déterminant dans leur décision de rachat de service.

L'option de versements mensuels pour les rachats de service a été mise en place par OMERS en mai 2009. Pour les participants, c'est une solution qui convient mieux au budget familial.

« Du point de vue financier, c'est beaucoup plus facile à gérer, explique Joe Sellors, superviseur, ville de Toronto, service des Événements spéciaux. Pour ceux qui veulent épargner pour l'avenir en mettant un peu d'argent de côté tous les mois, il est certain que c'est plus facile que le versement unique, surtout quand on a de jeunes enfants. »

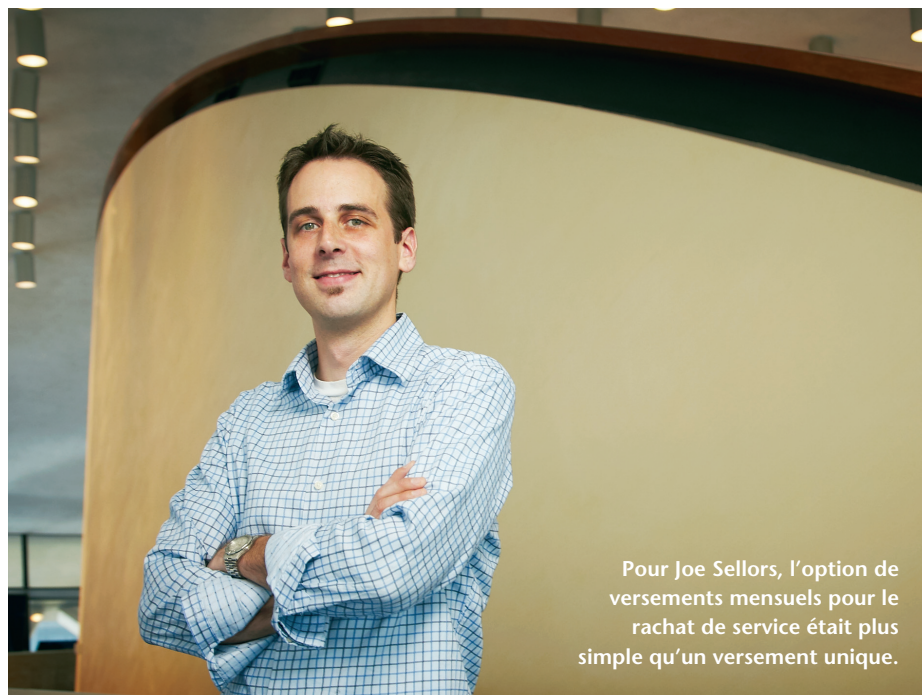
OMERS a contacté les participants qui avaient déjà choisi d'effectuer un rachat de service pour leur proposer la nouvelle option de paiement. Joe a été le tout premier participant à choisir l'option de versements mensuels.

« Il m'a fallu un peu de temps pour réfléchir et pour lire la documentation, mais aujourd'hui, je suis ravi de ma décision », affirme Joe.

Anne-Marie Nickason, enseignante ressource à la garderie de la ville d'Hamilton, s'est décidée grâce à l'option de versements mensuels – et à l'avis favorable de son conseiller financier.

« J'en ai parlé à mon conseiller financier, explique Anne-Marie. Moi, je n'y comprends rien. Après avoir regardé la documentation, il m'a dit que c'était une bonne idée et m'a conseillé de le faire. »

Les participants qui demandent une estimation du rachat de service sont souvent surpris par le coût. Bien qu'il s'agisse d'un investissement pour l'avenir, cela représente une somme d'argent très importante, surtout s'il faut payer d'un seul coup. L'option de versements mensuels permet de payer en plusieurs fois.



Pour Joe Sellors, l'option de versements mensuels pour le rachat de service était plus simple qu'un versement unique.

« On vous donne une estimation pour une somme considérable. C'est vraiment effrayant », avoue Anne-Marie. Elle voulait racheter son congé de maternité. « Cela me permet de consacrer une somme d'argent importante à autre chose. Je peux décider si je veux faire des travaux dans la maison ou racheter du service. Mais une mensualité de 120 \$, c'est faisable. »

À propos du rachat de service

Les rentes de retraite d'OMERS sont calculées selon une formule qui prend en compte le salaire et les années de service des participants. Un participant peut racheter des périodes de service, comme par exemple, une période d'absence qui n'a pas encore été achetée. Le rachat de service accroît le service crédité du participant dans le régime et augmente le montant de sa rente de retraite.

Le coût total du plan de versements mensuels sera plus élevé pour le participant que l'option de paiement unique en raison des frais d'intérêts. Le service supplémentaire est crédité au fur et à mesure que les versements mensuels sont reçus.

Options de paiement pour le rachat de service :

- Prélèvements automatiques du compte bancaire pendant 12, 24 ou 36 mois, avec option de renouvellement calculée sur une nouvelle évaluation; ou
- Versement unique (par chèque, transfert de REER, etc.); ou
- Une combinaison de versement unique et de versements mensuels.

Pour en savoir plus sur le rachat de service, visitez www.omers.com. Cliquez sur le lien du Guide du participant et allez à Partie 3 – Service.

Accès sécurisé pour les participants en 2010

Comme nous vous l'annonçons récemment, le système de retraite en ligne ultra-moderne d'OMERS sera bientôt disponible. Avec myOMERS, vous pourrez consulter en ligne vos renseignements personnels sur le régime OMERS. myOMERS est le dernier-né de notre gamme d'outils en ligne.

Le point sur la situation...

Le site a été testé, et sera prêt pour vous lorsque vous recevrez votre *Relevé de rente* en 2010.

Principales fonctions...

RETIREMENT INCOME ESTIMATOR et **BUY-BACK ESTIMATOR** seront accessibles sur myOMERS. Ces outils vous permettront d'accéder à vos renseignements personnels, vous n'aurez donc plus besoin de les saisir vous-même. Vous pourrez ainsi obtenir des estimations encore plus rapidement.

Avec **MYINFO** et **MYREPORTS**, vous

accéderez facilement et rapidement aux renseignements sur votre service et votre salaire. Vous pourrez également consulter une version électronique de votre *Relevé de rente* et d'autres documents personnels, comme par exemple, une *Estimation de rachat* ou une *Estimation de rente*.

Avec la fonction **e-subscription**, vous pourrez vous inscrire pour recevoir votre *Relevé de rente* (annuel) par voie électronique uniquement – aidant ainsi OMERS à réduire sa consommation de papier. Vous serez également prévenus par une alerte de myOMERS que votre *Relevé de rente* électronique est prêt.

Étapes suivantes...

Vous remarquerez que votre prochain *Relevé de rente* contient un rappel vous encourageant à vous inscrire à myOMERS. (Pour vous inscrire, vous devrez fournir certains renseignements figurant sur votre *Relevé de rente*, comme par exemple votre numéro d'adhésion.)

Nous continuons de développer myOMERS pour qu'il soit également accessible à nos retraités et aux participants à rente différée (les participants qui ont laissé leur rente auprès d'OMERS après avoir quitté leur employeur OMERS.)

myOMERS...

...vous donne un accès sûr et sécurisé à vos renseignements personnels sur OMERS. Restez à l'écoute pour des mises à jour régulières sur ce nouveau service qui vous est offert par OMERS. myOMERS : point d'accès à votre retraite

Les outils de calcul **RETIREMENT INCOME ESTIMATOR** et **BUY-BACK ESTIMATOR** produisent des estimations fondées sur les renseignements des participants contenus dans nos bases de données.

Grâce la fonction **e-subscription**, les participants pourront s'inscrire pour recevoir leur *Relevé de rente* par voie électronique.



Le PDG d'OMERS reçoit la plus haute distinction de l'ordre des comptables

OMERS a le plaisir d'annoncer que Michael Nobrega, président-directeur général, a reçu le titre de Fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

Le titre de fellow est la plus haute distinction attribuée par l'Institut. Cette distinction vise à reconnaître le mérite des membres qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations dont le rayonnement a rejailli sur la profession. Les comptables agréés de l'Ontario exercent leur profession dans le domaine public, dans les entreprises, dans la fonction publique, dans le monde universitaire et dans les organisations à but non lucratif. Environ 3 % seulement des comptables agréés (CA) accèdent au titre de fellow (FCA).

« Cette reconnaissance par les pairs est un immense honneur, a déclaré John Sabo, président du conseil de la Société d'administration d'OMERS. Michael est un chef d'équipe et un visionnaire qui noue des liens aussi bien avec les employés qu'avec ses partenaires professionnels. Nous sommes fiers des réalisations de Michael et de sa désignation. Cette



distinction renforce la confiance du conseil d'administration dans ses qualités de leadership et dans sa vision pour OMERS. »

Diplômé de l'Université de Toronto, M. Nobrega possède plus de 30 ans

d'expérience comme gestionnaire dans le domaine des placements. Il a été nommé président-directeur général d'OMERS en mars 2007, après huit années fructueuses à la tête de Borealis Infrastructure, l'entité de placements en infrastructure d'OMERS, de 1998 à 2007. M. Nobrega a également été associé dans un prestigieux cabinet comptable international. En 2002, il a reçu le Arbor Award de l'Université de Toronto pour services exceptionnels dans la société.

En 2009, 75 comptables agréés de l'Ontario ont reçu le titre de fellow (FCA). L'élection au titre de fellow se déroule tous les trois ans.

« L'élection au titre de FCA par les pairs est une marque de l'estime dont jouissent les comptables agréés dans leur profession et dans leurs communautés, a déclaré Gerald Mills, FCA, président de l'Institut. C'est également un gage de leur contribution à la profession de CA et dans la société. »

OMERS investit dans une nouvelle entreprise de télécommunications sans fil

OMERS Private Equity a récemment annoncé un investissement de 50 M\$ dans Public Mobile (anciennement BMV Holdings), une compagnie de services sans-fil à bas coût. Public Mobile s'apprête à lancer un service de téléphone sans-fil à tarif fixe en Ontario et au Québec à la fin 2009. Public Mobile offrira des services voix et données sans-fil avec temps de conversation illimité pour un forfait mensuel à tarif fixe.

La société a été créée en juillet 2008 après l'acquisition,

dans le cadre des enchères du spectre réservé aux services sans fil d'Industrie Canada, de la bande SCP du bloc G, qui couvre le corridor Windsor-Québec.

« Nous croyons que la compagnie offre un excellent potentiel sur le marché des communications sans-fil canadien, a déclaré Paul Renaud, PDG d'OMERS Private Equity. En outre, nous sommes impressionnés par le leadership et l'expérience de l'équipe dirigeante et des investisseurs. »

Bâtir pour l'avenir – avec OMERS

Participez à une séance d'information des participants pour en savoir davantage sur votre rente d'OMERS. Les séances gratuites sont instructives et divertissantes. Les sujets abordés comprennent les options de retraite anticipée, la protection contre l'inflation, les prestations de survivants et les placements.

Séances prévues entre janvier et juin 2010 (de 17 h 30 à 19 h 30)

Date	Ville	Date	Ville
21 janvier	Toronto (OMERS)	14 avril	London
29 janvier	Scarborough	27 avril	Ottawa
4 février	Mississauga	28 avril	Belleville
11 février	Vaughan	11 mai	Sault Ste. Marie
18 février	Toronto (OMERS)	11 mai	Thunder Bay
11 mars	Hawkesbury (français)	20 mai	Toronto (OMERS)
24 mars	Peterborough	25 mai	Perth
31 mars	Markham	2 juin	Stratford
13 avril	Sarnia	16 juin	Hamilton

Entre août et décembre, des réunions auront lieu à Ajax, Brantford, Burlington, Cambridge, Cornwall, Fort Frances, Kincardine, Kingston, Kitchener, Newmarket, Niagara, Orangeville, Oshawa, Ottawa, Sudbury, Toronto et Windsor. Les dates, lieux et modalités d'inscription pour les autres séances seront disponibles à l'été 2010.

Pour vous inscrire et confirmer le lieu de la séance, adressez-vous au Service à la clientèle d'OMERS ou consultez la rubrique en anglais *Members/Information Sessions* du site Web d'OMERS. Inscrivez-vous au plus tôt. Les places sont vite réservées.

Assemblée d'information de printemps OMERS 2010

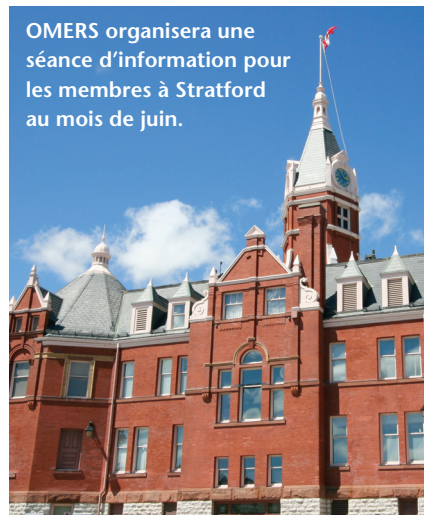
L'Assemblée d'information de printemps aura lieu le 21 avril 2010 à Toronto.

Soyez des nôtres pour le bilan des activités et un aperçu des résultats d'OMERS en 2009.

Faites une croix sur votre calendrier et consultez le site **www.omers.com** au tout début de l'année prochaine pour connaître les détails sur l'inscription.

Vous pourrez également écouter la webémission en direct depuis le site Web d'OMERS.

OMERS organisera une séance d'information pour les membres à Stratford au mois de juin.



Rappel – Hausse des taux de cotisation en 2010

À partir de la première période de paie complète en 2010, les cotisations versées par les participants actifs, et à part égale par leurs employeurs, s'établiront comme suit.

Participants dont l'âge de retraite normale est de 65 ans	2009	2010
Jusqu'au plafond de salaire du RPC	6,3 %	6,4 %
Au-dessus du plafond de salaire du RPC	9,5 %	9,7 %
Participants dont l'âge de retraite normale est de 60 ans	2009	2010
Jusqu'au plafond de salaire du RPC	7,7 %	7,9 %
Au-dessus du plafond de salaire du RPC	12,8 %	13,1 %

OMERS
Bâtir pour l'avenir

En cas de divergence entre les renseignements qui figurent dans ce journal et la *Loi de 2006 sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario* (la « *Loi de 2006 sur OMERS* ») et le texte du régime, la *Loi de 2006 sur OMERS* et le texte du régime prévalent.

Téléphone
416-369-2444
1-800-387-0813

Télécopieur
416-369-9704
1-877-369-9704

Courriel
client@omers.com
(en français ou anglais)

Poste
1, avenue University
Bureau 800
Toronto ON M5J 2P1

Web
www.omers.com

ISSN 1192-4276 (Imprimé)
ISSN 1913-7427 (En ligne)



Imprimé sur du papier comprenant 50 % de matériaux recyclés et 25 % de déchets post-consommation.

Available in English

Entente d'envoi de publication n° 40010368